

## RAPPORT ANNUEL

Actuellement, la CEF est composée de :

9 membres, dont 8 actifs, ainsi qu'une coordinatrice.

Depuis le dernier rapport d'activité 2014-2015, nous nous sommes rencontrés à 7 reprises et une réunion exceptionnelle et avons reçu de nombreux invités.

Nous avons eu à aborder différentes thématiques et mis en place des groupes de travail afin de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations de la part d'intervenants de la formation. L'ancrage des associations professionnelles en tant qu'acteurs à part entière de la formation est une donnée intangible de la FAI et nous mettons un point d'honneur à répondre à chacune d'elles.

Nous participons aux réunions des différentes écoles et répondons à leurs sollicitations concernant les demandes spécifiques, notamment pour les jurys de fin d'année. Les liens entre la CEF et les différentes institutions publiques sont devenues régulières et sont dans un registre que l'on peut qualifier de partenariats actifs avec les écoles supérieures, continuant à se développer, à la demande du comité FAI,

Les missions en cours :

Depuis trois ans, beaucoup de changements ont été effectués dans la répartition de la formation initiale des dessinateurs en bâtiments et génie civil. En effet, les nouvelles ordonnances de formations datant de 2010 ont laissés apparaître, ce depuis 2013, et surtout à partir de 2014, des problèmes de certification. A cela s'ajoute une modification profonde du système de certification qui débouche actuellement à un taux d'échec particulièrement inquiétant en formation dual.

Pour ce faire, la CEF a mis en place des classeurs, fournis à chaque apprenti, à chaque rentrée scolaire, compilant l'ensemble des données de l'apprentissage. Nous citons en outre le plan de formation et la clé de répartition entre le bureau formateur et l'école et bien d'autres renseignements. Ce document suivra l'apprenti tout au long de sa formation et sera validé, à chaque visite, par le commissaire d'apprentissage. Il fera, au bout de la formation de l'apprenti, l'objet d'un jugement par les experts lors des sessions d'examens.

Une séance d'information pour l'ensemble des bureaux formateurs est agendée au 14 avril sous l'égide de la FAI, dans les locaux de FER.

Un deuxième volet est entrain de ce mettre en place concernant les examens d'entrées en apprentissage. La CEF déplore, depuis de trop nombreuses années, un trop grand nombre d'apprentis ne sachant pas réellement pour quelles raisons ils ont choisis ce métier. Il y a quelques années, des examens d'entrées permettaient, pour les futurs apprentis, mais aussi pour les bureaux formateurs, de pouvoir évaluer les aptitudes des candidats.

La CEF se propose de remettre ce dispositif en place, afin de pouvoir aider les uns et les autres à ce déterminé. Il est primordial que l'ensemble des acteurs soient totalement convaincus du choix de leurs choix, ceci permettant aussi une économie substantielle de temps et d'argent.

Une sous-commission c'est constituée afin de mettre sur pied ce dispositif, tant du point de vue de l'examen, mais aussi de sa logistique.

Sur constat de la CEF et à l'approbation du conseil de la FAI, nous avons mis sur pied une commission dite de promotion pour la formation dual de nos métiers auprès des instances politiques genevoises. En effet, nous déplorons une diminution d'effectif, de manière globale, dans le dual, au bénéfice de la formation à plein temps. Force est de constater qu'aucun effort n'est consentis par l'état, qui demande aux bureaux formateurs d'être de plus en plus en première ligne, sans qu'aucun retour de sa part ne soit proposé. Il est primordial, afin que cette formation reste à Genève, que les instances politiques permettent aux bureaux formateurs de mettre en avant cette qualification supplémentaire par des incitations tel quel procédure AIMP, défalcation de charge pour l'apprenti, etc...

Le développement des filières architectures, technique du bâtiment proposé par HEPIA, nous demandent aujourd'hui d'augmenter notre présence et nos relations afin que ces formations puissent cadrer avec les besoins des professions quelles couvrent. Une réunion doit être agendée à l'automne afin de valider la fin de la première volée.

Objectifs pour les prochaines années :

### CFPC

Continuer de permettre à de nouveaux bureaux formateurs d'obtenir l'attestation de formation ainsi que dans trouver de nouveaux, permettant ainsi la future relève dans nos bureaux.

L'objectif principal va être, pour ces prochaines années, de promouvoir l'apprentissage en Dual car le DIP semble ce désengager des formations pleins temps. Un effort tout particulier doit être consentit par les membres de la FAI afin de répondre favorablement aux demandes nombreuses de futurs apprentis.

Une sous-commission a été constituée afin de mettre en place des propositions concrètes permettant une véritable valorisation des bureaux formateurs pour les différentes sollicitations des corps institutionnels.

Le devoir de continuer à recruter de nouveaux commissaires d'apprentissage et de nouveaux experts est primordial. L'application de la nouvelle ordonnance fédérale sur l'apprentissage s'avère être excessivement chronophage et requière encore plus d'experts pour les examens finaux.

Mise en place et financement des examens intermédiaires pour les dessinateurs en bâtiments (la filière GC l'a déjà mis en place) en coordination avec le CFP-C.

## HEPIA

Une attention toute particulière au niveau de formation Bachelor of Arts HES-SO (différentes filières d'accès 1. Maturité fédérale + Stage 8 mois, maturités étrangères + classe passerelle CFPC ou CFPC 3,4 ou 5 ans avec matu pro.

Problématique de l'hétérogénéité des classes de premières années à l'HEPIA qui débouche sur un seul diplôme au bout de trois ans et d'une reconnaissance par MPQ alors que pour certain il n'y a pas eu de formation de préliminaire.

Les responsable de filière Architecture et Génie civils ont été invités et entendus afin de comprendre leurs besoins, leurs objectifs et la méthodologie qu'ils entendent mettre en place afin de les atteindre. Plusieurs pistes ont été proposées afin que ces formations collent au plus près avec nos réalités quotidiennes. Certains membres de la CEF sont à dispositions, à la demande d'Hepia, afin participer au comité d'expert pour les examens finaux.

Genève, le 15 avril 2016